



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

A 4

Question écrite n° 55036

Texte de la question

M. Christian Jacob appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la suppression de la barrière de péage de Coutevroult située sur l'autoroute A 4. Face à l'inquiétude grandissante du collectif des 80 maires du nord Seine-et-Marne, il lui demande de bien vouloir lui apporter l'analyse de son administration face aux répercussions de l'ouverture du centre commercial du Val d'Europe sur les conditions et circulation dans l'ensemble du secteur 4. Il lui demande par ailleurs s'il ne pense pas que la suppression du péage de Coutevroult serait de nature à réduire le trafic dit « de contournement » du péage et ainsi à fluidifier la circulation liée à la fréquentation du centre commercial qui augmentera sensiblement dans les prochains mois. Enfin, il souhaiterait savoir dans quels délais et dans quelles conditions les pouvoirs publics, en lien avec la SANEF, envisagent la disparition du péage de Coutevroult.

Texte de la réponse

S'agissant de l'engorgement de l'Est seine-et-marnais, une réflexion vient d'être engagée avec l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée et la direction départementale de l'équipement de Seine-et-Marne, sur la desserte du secteur IV de Marne-la-Vallée, de façon à prendre en compte la problématique de l'ensemble des déplacements et dessertes des secteurs III et IV de cette ville et du développement de Meaux et du Créçois. Pour ce qui concerne le péage de Coutevroult sur l'autoroute A 4, de nombreuses concertations et réflexions ont déjà été menées entre les représentants de l'Etat, la société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France et les collectivités locales, afin d'appréhender les solutions envisageables, compte tenu des implications juridiques et financières d'une modification du système de péage actuellement en place. Dans le but d'obtenir des données objectives, un audit financier indépendant a été engagé, en partenariat avec le conseil général de Seine-et-Marne, qui permettra d'expertiser l'impact financier de plusieurs scénarios évoqués dans ce cadre. Les conclusions de cet audit devraient être connues au début du deuxième trimestre 2001 et permettre d'opter avec les collectivités, pour une solution pérenne qui garantisse le principe d'égalité des usagers devant le péage tout en évitant une congestion du trafic sur l'A 4 due aux reports.

Données clés

Auteur : [M. Christian Jacob](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55036

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2000, page 6946

Réponse publiée le : 26 mars 2001, page 1836